

ruines et de deuil, comme on comprend bien vraiment les réactions sanglantes de la période thermidorienne, et aussi l'accueil enthousiaste que notre ville fit à Bonaparte à son retour d'Egypte !

Sans doute, de pareils tableaux sont affligeants et ce n'est pas sans effort qu'on relit l'histoire de cette époque. Il est bon, pourtant, de ne pas l'oublier, ne fût-ce que pour y puiser des leçons pour l'avenir. Le crime et la violence n'ont jamais rien fondé de durable, et l'horreur qu'inspire le souvenir de la Terreur nous est un garant contre le retour de pareils excès.

NOTICE HISTORIQUE SUR LE VILLAGE DE COUZON (Rhône),
par E. Fayard, Conseiller à la Cour d'appel de Lyon, Chevalier de
la Légion d'honneur. — Lyon, Pitrat aîné, 1885, in-8°. Prix : 4 fr.

Nous sommes loin du temps où nos vieux chroniqueurs faisaient remonter l'origine de Couzon jusqu'au temps de l'empereur Probus, qui aurait fait planter sur les coteaux du Mont-d'Or des plants de vigne de l'île de Cos.

Rien ne confirme cette origine légendaire et il en est de Couzon comme de la plupart de nos villages ; ce n'est qu'au x^e siècle que son nom est mentionné, pour la première fois, dans la charte de l'archevêque Burchard, qui nous apprend que, dès cette époque, ce village était au nombre des terres dépendant de l'Eglise de Lyon (984). Cette domination paternelle, qui subsista jusqu'à la Révolution, ne fut guère troublée qu'en 1270, lorsque Couzon subit le sort de Genay et d'Ecully, en étant livré aux flammes par les habitants de Lyon, soulevés contre l'archevêque et le Chapitre.

Pendant cette longue période, la terre de Couzon était